

les cahiers du CCMO

#1

juin 2011

Le défi sécuritaire en Israël. Mythes et réalités

Jean-Baptiste Beauchard & Sébastien Boussois



Le CCMO

Le Cercle des chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO) est une jeune **association** pluridisciplinaire (histoire, droit, sociologie, sciences politiques, etc.) et pluri-universitaire qui rassemble des étudiants et des jeunes professionnels (chercheurs, enseignants, journalistes, économistes, etc.) de toutes nationalités menant un travail de recherche sur le Moyen-Orient.

Ouverte à tous, l'association poursuit trois buts :

- 1) **permettre la rencontre entre jeunes chercheurs**, afin de lutter contre le cloisonnement disciplinaire ou institutionnel et favoriser des dynamiques de recherches collectives ainsi que des partages d'expériences
- 2) **contribuer à la visibilité des travaux des jeunes chercheurs** par l'organisation de colloques et de journées d'études thématiques ainsi que par la mise en place d'un espace de publication sur le site internet de l'association et la création d'une revue
- 3) **accompagner les jeunes chercheurs dans leur insertion professionnelle** en leur permettant de tisser des liens, à l'occasion des événements organisés par l'association, avec des acteurs reconnus des organismes de recherche publics et privés, de la presse, des entreprises et des ONG.

<http://cerclechercheursmoyenorient.wordpress.com>



Sommaire

Introduction

I) Perception de la menace et de la sécurité en Israël : un schéma réflexif imprégné des fondements du sionisme ?

par Sébastien Boussois

- a. La sécurité, de l'état d'urgence permanent comme politique
- b. L'impératif sécuritaire, des fondements même de l'idéologie sioniste jusqu'à la Seconde Guerre mondiale
- c. Lien charnel entre autonomie, occupation « sécuritaire », enfermement, ghettoïsation et déni de l'ennemi
- d. Protection à l'égard d'un ennemi clairement désigné et ferment solidaire de tout un peuple « en danger »
- e. Impératif sécuritaire en dehors du cadre du droit international
- f. Le Mur, la résultante de toutes les problématiques évoquées

II) Réalité stratégique de la menace sécuritaire en Israël

par Jean-Baptiste Beauchard

- a. Profondeur stratégique et doctrine de sécurité israélienne face à l'hostilité arabe
 - *Frappes préventives, puissance de feu et effet de « levier » : la stratégie israélienne face à la menace sécuritaire conventionnelle*
 - *Guerre d'usure et fin des conflits conventionnels*
 - *L'inadéquation des stratégies israéliennes face aux conflits asymétriques*
- b. L'intériorisation de la menace : reflet de « l'obsidionalité » sécuritaire d'Israël
 - *De la perte d'une stratégie régionale au repli territorial.*
 - *Sécurité et territoires occupés : de la stratégie « tour et murailles » à « l'essaimage » opératif (swarming).*
 - *Sanctuarisation du territoire et déterritorialisation de la menace*
- c. Israël, l'Iran et la menace existentielle
 - *La probabilité d'une intervention israélienne ?*
 - *Le jeu de la dissuasion et l'Iran nucléarisé.*
 - *La Cyber attaque ou la nouvelle stratégie israélienne ?*

Conclusion

Le défi sécuritaire en Israël. Mythes et réalités

Jean-Baptiste Beauchard & Sébastien Boussois

Jean-Baptiste Beauchard est doctorant en droit rattaché à l'IRSEM et au CECOJI

Sébastien Boussois est chercheur en post-doc à l'Université libre de Bruxelles.

Introduction

Évoquer la sécurité d'Israël depuis 1948 a toujours été un sujet hautement polémique en Israël comme auprès de ses alliés historiques et de la communauté internationale en général ; la remettre en cause ou du moins remettre en question les moyens d'y parvenir un tabou. En effet, depuis sa proclamation le 14 mai 1948,

l'État hébreu vit en état d'urgence permanent, c'est-à-dire en état de guerre permanent. Et il en va de même, par ricochet, de ses voisins libanais et syrien, en état d'alerte tout comme c'était le cas en Égypte et en Jordanie avant qu'elles ne signent la paix avec l'État hébreu, respectivement en 1978 et 1994. Quelles sont les conséquences concrètes de cet état de guerre permanent pour un pays et pour

ses citoyens? Au regard du droit international¹, en cas de péril imminent, la protection d'un pays et de ses concitoyens peut et doit se faire par tous les moyens possibles, y compris l'usage de l'arbitraire et la suppression des garde-fous classiques de la démocratie libérale (séparation des pouvoirs, préservation des libertés individuelles...). Cet état d'exception a permis à Israël, à partir de 1950, suite au vote d'une batterie de lois d'urgence, d'accaparer des terres palestiniennes pour « raisons de sécurité », souvent des « zones frontalières » devenues « zones de sécurité ».

Dans l'imaginaire israélien, c'est bien de survie dont il est question, et ce depuis soixante-trois ans. Face à la « menace existentielle »² qui pèserait sur le pays, à commencer par celle inspirée par les pays arabes, il s'agit d'assurer une sécurité permanente, réactive et préventive. Le citoyen accepte de s'en remettre à l'État pour sa protection, un État qui peut devenir policier et rigide. Pendant les premières décennies d'existence et au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la menace semblait réelle et Israël a décidé de conduire plusieurs opérations et guerres

offensives³, ancêtres de ce que l'on appelle les guerres préventives, afin d'« assurer sa sécurité ». Aujourd'hui, la menace existentielle est-elle encore présente ? Est-elle la même ou a-t-elle évolué en six décennies ? Il est certain que les Israéliens, confortés dans les dernières années par le caractère sanglant et tragique des attentats-suicides, ont continué à penser que leur pays était en danger de mort. Quelle perception du danger et de leur propre sécurité les Israéliens ont-ils ? Aujourd'hui, on sait bien aussi que le meilleur moyen de maintenir l'état d'urgence permanent est de veiller à ce que la menace pèse toujours, quitte à désigner directement de nouveaux ennemis. Les dirigeants politiques ont-ils usé et abusé de cette stratégie au détriment de leurs propres concitoyens, alors que la perception même d'Israël pour les Juifs et les non-Juifs a profondément changé ? S'il est apparu comme un refuge contre les persécutions antisémites, Israël est devenu, par son image négative et par la montée de la critique mondiale contre sa politique, un vecteur d'antisémitisme et, même s'il ne s'agit pas de confondre les deux phénomènes, un prétexte au

¹ L'état d'urgence est régulé au niveau du droit international par l'article 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU depuis 1966

² Nous mettrons régulièrement entre guillemets les termes qui font partie du champ lexical politique classique utilisé lorsqu'il concerne la sécurité et sa préservation.

³ La Guerre des Six jours du 5 juin 1967 est traditionnellement justifiée comme une attaque préventive de la part d'Israël contre les pays arabes. Il en était de même pour la guerre de 1956, où après la nationalisation du Canal de Suez, Israël affirme avoir préféré prendre les devants face à une potentielle attaque égyptienne en détruisant ses infrastructures dans le Sinaï.

développement de l'antisémitisme, dans la mesure où Israël continue de se proclamer « l'État des Juifs ». Certes, même si demain Israël fait la paix avec tous ses ennemis, il restera bien entendu nombre d'antisémites. Mais comment la politique israélienne permet-elle de comprendre, sans le justifier, un tel amalgame ? Nous souhaitons répondre à cette question complexe en articulant notre réflexion autour de deux grandes questions : la perception de la sécurité d'Israël et ses fondements sur les plans idéologique et politique ; la sécurité même d'Israël en se concentrant effectivement sur sa capacité réelle à l'assumer, par son armée, ses guerres préventives, son réseau diplomatique notamment, afin de dresser un bilan de son succès ou de son échec.

I) Perception de la menace et de la sécurité en Israël : un schéma réflexif imprégné des fondements du sionisme ?

a. La sécurité, de l'état d'urgence permanent comme politique

Israël vit dans le danger permanent et la sécurité reste le dossier numéro un sur la table des dirigeants politiques depuis 1948. L'État hébreu est perçu comme un miracle et l'idéologie sioniste comme le moyen qui a permis le « retour » à Sion et à

Jérusalem. Mais cet enracinement a un coût face à l'environnement hostile constitué par les peuples arabes en 1947 avant le vote par l'Assemblée générale des Nations unies du plan de partage (résolution 181 AG ONU), puis tout au long des guerres successives qu'Israël a menées. Dans la mesure où, jusqu'aux années 1980, Israël gagnait toutes ses guerres, l'idéal sécuritaire était aussi une réalité, et un outil de cohésion interne : la menace extérieure fédérait tous les Israéliens. Si l'on s'intéresse, à titre indicatif, à la culture juive, on pourrait dire que l'éternelle errance du « peuple juif » a favorisé l'enracinement dans la psyché israélienne de deux réflexes spécifiques qui deviendront des réflexes politisés : la « bitakhon » et la « tzadkanout ». La « bitakhon » ou l'obsession sécuritaire est le plus frappant d'entre eux. Bien entendu, ce que le journaliste du *Monde* Sylvain Cypel observe, dans son livre paru en 2005 sur la radicalisation de la société israélienne, *Les Emmurés*, c'est l'orientation prise par une société issue de l'exil, qui doit intégrer ses composantes diverses sans dissoudre son identité. La méfiance à l'égard de l'Autre, autre réflexe typique, en est un moyen et trouve sa source dans l'antisémitisme croissant des sociétés européennes dès le XV^e siècle. Cela renvoie inévitablement à la question de l'adaptation d'Israël à son

environnement, à la perception initiale qu'il en a et, surtout, à cette solidarité ethno-sociale face à un bloc unilatéralement et uniformément perçu : « les Arabes ». Au Centre de la Campagne du droit à l'éducation de l'Université de Birzeit⁴ dans les Territoires palestiniens, les propos sont moins diplomatiques : « *la Bitakhon est le mot hébreu magique, celui qui autorise tout, et qui fait que les autorités israéliennes peuvent prendre n'importe quelle mesure illégale, inhumaine, immorale contre la population palestinienne* [nr : de son environnement] *au nom de la sécurité et en période d'occupation donc de guerre.* »⁵ Israël a été pensé de l'extérieur, en Europe, dans un rapport déséquilibré vi-à-vis des autochtones qui allaient « accueillir » les Israéliens : ce sentiment de supériorité intellectuelle et culturelle allait conduire à la nécessité chez ces derniers de maîtriser et contrôler un environnement qui ne voudrait, *a priori* et par essence, que du mal à l'État nouvellement formé. Ces impératifs sécuritaires devenus prioritaires et omniprésents dans le champ lexical politique et médiatique, vont devenir le principal outil de gestion politique des Arabes. Mais la *bitakhon* va devenir

également le mot-clé face à tous ceux, y compris chez les diplomates, qui critiqueraient les mesures draconiennes engagées par l'État d'Israël pour assurer sa sacro-sainte sécurité, y compris lorsque serait souligné le viol manifeste de la IV^e Convention de Genève⁶ qui impose la protection des personnes civiles en temps de guerre. Pire, le dernier argument des dirigeants israéliens, qui consiste à rappeler aux Européens leur incapacité même à assurer la sécurité des Juifs pendant la seconde Guerre mondiale, empêche tout débat contradictoire.

b. L'impératif sécuritaire, des fondements même de l'idéologie sioniste jusqu'à la Seconde Guerre mondiale

En réalité, la question obsessionnelle de l'adaptation d'Israël à son environnement remonte aux fondements même du sionisme puis à son application pratique, des années 1920 jusqu'à aujourd'hui. La sécurité doit être comprise comme la pièce maîtresse de l'édifice sionisto-nationaliste. Mais, pour qu'elle puisse se maintenir, la direction sioniste a dû, par le même processus de construction historiographique et géopolitique, maintenir un sentiment de peur

⁴ Plus d'informations à l'adresse suivante : <http://right2edu.birzeit.edu/news/article449>.

⁵ Cité dans Sylvain Cypel, *Les Emmurés, la société israélienne dans l'impasse*, La Découverte, Paris, 2005.

⁶ Convention IV de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre du 12 août 1949.

permanente, de menace perpétuelle. Après la Seconde Guerre mondiale et le judéocide qui vit la mort tragique de 6 millions de Juifs, la question de la sécurité des rescapés se posait naturellement en Europe. Le traumatisme devient l'un des fondements de la construction sioniste, les Juifs n'étant plus en sécurité nulle part, *a fortiori* dans les pays arabes. Du moins était-il concevable que des pays qui avaient laissé faire voire qui avaient contribué au judéocide, n'étaient plus à même d'assurer une relation de confiance avec les Juifs, qui durent passer en peu de temps de l'assimilation volontaire à l'émancipation forcée. L'Occident, coupable et culpabilisé, soutint le « plus jamais ça » et permit la création de l'État d'Israël. Il devint le premier soutien politique et diplomatique⁷ de l'État hébreu dans sa lutte pour son existence et son enracinement. Soixante ans après, le soutien indéfectible à l'impératif vital de sécurité d'Israël est quasi-intact.

On pourrait dire que s'est construit, parallèlement, non plus à l'égard des Occidentaux seulement mais ensuite à l'égard des Arabes, une rhétorique de la menace qui a basculé du discours à la pratique : les armes utilisées par les Juifs devenaient pures parce que servant à défendre les Israéliens, il fallait se battre

contre « l'invasion arabe », parce que ces derniers n'avaient plus qu'une obsession : « jeter tous les Juifs à la mer ». Dès lors, l'historiographie classique mobilise comme le champ du politique d'anciens mythes qu'elle réactualise : Massada⁸ devient l'un des symboles de la résistance et un lieu de pèlerinage où les soldats israéliens viennent régulièrement en visite pour comprendre comment cette poignée de zélotes avaient résisté face à l'envahisseur et l'occupant romain : un exemple d'intégration culturelle, politique et idéologique qui devrait servir dans leurs activités de tous les jours mais qui doit également galvaniser les jeunes esprits pour qu'ils intègrent cette dimension sacrificielle au service de la sûreté et de l'autonomie de leur pays. Pour que les Arabes d'aujourd'hui ne deviennent pas les Romains d'hier, il faut avoir la capacité de maîtriser son environnement.

Et c'est le second mot, la « tzadkanout » qui intervient ensuite dans le discours politique israélien, ce que Cypel désigne comme « l'autojustification systématique ». En effet, Les Israéliens agissent au nom de leur survie et se considèrent toujours hors de portée de tout reproche. On parle de la « bonne

⁷ Voir partie II.

⁸ Forteresse romaine érigée en contre-haut de la mer morte, à une soixantaine de km de Jérusalem, où se réfugièrent une soixantaine de zélotes hébreux face à l'occupant romain qui tenta de les en déloger en 73 av. J.-C., mais qui n'y parvint pas puisqu'ils se suicidèrent héroïquement plutôt que de se rendre.

conscience » israélienne, et pour cela il y aura un tabou de près de 50 ans sur la responsabilité israélienne dans la disparition de l'État palestinien mort-né en 1947 : Israël n'a pu commettre de faute et ne peut être tenu pour responsable pour un « crime » qui n'était que la résultante de sa « survie ». Mais cette méfiance à l'égard de l'extérieur, voire la diabolisation des ennemis, qui perdure au-delà des séquelles de la guerre pour désigner un « Autre » responsable, ne doit pas se transformer en un sentiment de culpabilisation de la part des Juifs exilés. Ici intervient donc le réflexe de « tzadkanout », que le journaliste et éditorialiste critique au journal Haaretz (gauche libérale) Gidéon Lévy a appelé un jour la propension à se sentir « *bons, justes, beaux et innocents* ». Cette construction du rapport de forces favorable tout comme cette construction du danger permanent ont galvanisé Israël et lui ont permis de remporter ses plus grands succès politiques, militaires et diplomatiques, de 1948 aux années 1980. Elles permettent aux dirigeants israéliens d'obtenir le soutien diplomatique dont ils ont besoin – ou pas – à la pratique d'une politique sécuritaire aux dérives parfois incontrôlables. La « tzadkanout » permet en effet aux autorités publiques d'utiliser des arguments sécuritaires, apparemment de toute bonne foi, lorsque leur politique est mise en cause, qu'il s'agisse des

minorités en Israël et de leurs droits élémentaires – discriminations professionnelles, liberté de parole réduite – des territoires occupés – bouclages et check-points – ou plus généralement des Palestiniens – poursuite de la colonisation des territoires, confiscation de terres, destruction de maisons palestiniennes. En témoignent les débats politique et polémique dans la communauté internationale, après la vague d'attentats perpétrés par les Palestiniens en 2001, durant, mais également lors de la guerre du Liban en 2006, lors de la guerre de Gaza et l'opération Plomb durci en décembre 2008, tout comme à chaque roquette qui tombe à Sdérot depuis Gaza. Israël reçoit le soutien inconditionnel et indéfectible de certains Etats comme les Etats-Unis, mais aussi de beaucoup d'autres qui usent d'une rhétorique classique, systématique pour justifier la politique agressive d'Israël. On autorise Israël à des actions disproportionnées, et par définition l'état de guerre ne peut s'assimiler à la retenue ou à la loi du talion⁹. Entendons-nous bien : Israël a le droit d'assurer sa sécurité, mais au regard du droit international il n'est pas sûr qu'il puisse continuer à mener

⁹ Apparue dans le code d'Hammourabi, cette loi judaïque est l'un des premiers exemples de justice. Symbole de progrès à l'époque, elle autorisait quelqu'un à se venger à la même hauteur du préjudice qu'elle avait subi contre son assaillant. On a repris traditionnellement le « œil pour œil, dent pour dent », qui autorise donc les représailles après un meurtre ou un vol.

des guerres préventives, qui par ailleurs échoueront comme au Liban en 2006 face au mouvement du Hezbollah, l'un de ses ennemis jurés, guerre durant laquelle l'armée régulière israélienne n'a même pas eu la capacité de protéger ses populations au nord du pays comme à Haïfa où des roquettes tombèrent ; ou alors, de mener des « représailles » d'ampleur en plein Gaza contre le Hamas, autre ennemi juré, après avoir brisé le premier la trêve à laquelle Israël s'était engagé le 6 novembre 2008.. Ces interventions sont en effet illégales et s'apparentent à de l'ingérence.

En réalité depuis les années 1970, les gouvernements israéliens, quelle que soit leur couleur politique, ont renforcé leur politique sécuritaire et la construction d'un discours structuré par un impératif politique et deux lignes de force, politiques et géographiques : la ligne Bar Lev et le plan Allon. En quoi consistent ces deux barrières physiques et, indirectement, mentales et psychologiques, mises en place depuis 1969¹⁰ ? « *La première (...), sorte de ligne Maginot renforcée devant le canal de Suez, permettant de faire du Sinaï une immense zone tampon entre l'Égypte et Israël* »¹¹ ; « *La seconde était le fameux*

plan Allon de construction de deux grandes bandes de colonies en Cisjordanie, accompagnées de la présence militaire nécessaire à leur défense ». Leur actualité s'incarne aujourd'hui dans la politique d'expansion, au nom de la sécurité d'Israël, des « implantations » ou des « colonies », selon le point de vue et le rapport au droit international, dans les territoires palestiniens censés faire partie du futur Etat palestinien. S'il existe des blocs de colonies, et des avant-gardes, c'est bien pour préserver l'existence d'Israël. Ce schéma mental défensif s'est accéléré jusqu'à la première Intifada, et a redoublé d'intensité après les accords d'Oslo en 1993, censés apporter un espoir de paix, mais dont les développements, et notamment l'hostilité grandissante des Palestiniens à leur égard, ont été perçus par les Israéliens comme une nouvelle menace pour leur intégrité. Pour qui s'intéresse à l'histoire, Kfar Etzion, colonie fondée en 1967, n'est que la première d'une série sans fin de blocs d'implantations dont la construction est justifiée par des arguments sécuritaires. Le processus ne s'est jamais interrompu depuis.

¹⁰ Eléments détaillés dans l'ouvrage de Sylvain Cypel, op.cit., p.82

¹¹ Elle fut naturellement détruite lors de la guerre de 1973 entre Israël et l'Égypte, puis le retrait du Sinaï avec la signature de l'accord de paix de Camp David I en 1978. Curieusement, cette ligne est remplacée aujourd'hui par une autre ligne, verticale

cette fois, que constitue la bande de Gaza dirigée par le Hamas, et considérée comme une menace très sérieuse, une poudrière pour la sécurité du sud d'Israël et du pays tout entier puisqu'elle ne se situe qu'à 60 km de Tel Aviv.

c. Lien charnel entre autonomie, occupation « sécuritaire », enfermement, ghettoïsation et déni de l'ennemi

Dans leur livre sur le sionisme religieux, intitulé *Qui sont les colons ?*, Claire Snegaroff et Mickaël Blum expliquent que, grâce au symbole Kfar Etzion, « l'acte fondateur de la colonisation idéologique était posé¹² ». Il en sera de même à Gaza où dès 1967, 700 colons posent leur valise, dans le cadre du plan Allon, dans l'étroit territoire, pour des raisons également « de sécurité ». Le puissant Parti nationaliste religieux¹³ issu de la victoire de 1967, tout comme le bloc de la Foi issu de ses rangs (le Goush Emounim¹⁴) qui émergera en 1974, peu de temps avant que le Likoud ne parvienne au pouvoir pour la première fois de son histoire en 1977, deviendront avec leurs revendications les nouveaux garants de l'impératif sécuritaire, en lui apportant une caution religieuse, tandis qu'il était jusqu'alors laïc¹⁵. A l'heure actuelle, rien n'a vraiment changé : preuve en est la signature toute récente par le Premier

Ministre B. Netanyahou de l'autorisation pour la construction de nouvelles unités de logement à Gilo, à Jérusalem-est : 1400 logements sur 4 ans, légitimé par le discours (bien rôdé) du fait accompli : « *Gilo est partie intégrante de Jérusalem. Il ne peut y avoir aucun débat en Israël sur la construction dans ce quartier* ». Ainsi s'exprimait le conseiller municipal Elisha Peleg, du parti Likoud (droite) du Premier ministre Benyamin Netanyahou¹⁶. Peu importe la raison de la colonisation, il « faut » coloniser. C'est ainsi qu'Israël peut, au nom de la sécurité, commettre de lourdes erreurs politiques, en hypothéquant notamment la création de l'État palestinien. Sylvain Cypel explique bien dans son livre les raisons de l'attitude persistante de Netanyahou, à l'image de ses prédécesseurs : « *C'est le primat alloué par Israël au sécuritaire sur le politique, qui fondamentalement, explique l'échec du processus de paix initié à Oslo* ». Il « faut » coloniser les terres « incertaines » aux frontières d'Israël pour s'assurer de sa sécurité. Il en est de même à Jérusalem-Est, quartier majoritairement arabe, et donc à la stabilité incertaine du point de vue israélien. La judaïsation de ces territoires devient synonyme de sécurisation. Constatant l'accélération de la colonisation même les dirigeants

¹² Flammarion, Paris, 2005.

¹³ Qui est passé d'un soutien de la gauche travailliste à un glissement à droite.

¹⁴ Partisan d'un grand Israël, il regroupe les disciples du Rabbin Kook qui appelait les Juifs à s'installer partout sur la terre d'Israël, légalement ou non, au-delà du simple argument sécuritaire mais sur un fondement désormais théologique.

¹⁵ Le sionisme est une doctrine laïque.

¹⁶ *Le Point*, 16 janvier 2011.

politiques *a priori* les plus favorables à la défense d'Israël commencent à émettre des critiques en tenant de « faire la part des choses » : « *La colonisation n'apporte rien à la sécurité d'Israël* » a ainsi affirmé le président français Nicolas Sarkozy lors d'une rencontre avec le président Obama le 31 mars 2010¹⁷.

L'un des meilleurs moyens de se protéger peut être l'enfermement et le repli face à l'ennemi. La Chine au XV^e siècle l'a fait : après des siècles d'expansion maritime, elle a fait le choix de se replier pour devenir le fameux « Empire du milieu ». Qu'en est-il d'Israël ? On retrouve souvent l'idée du ghetto lorsque l'on parle de la configuration géographique et politique de l'Etat hébreu. En réalité, il renvoie plus à une mise à l'écart forcée, comme c'était le cas pour les Juifs à Venise dans l'histoire contemporaine ou à Varsovie lors de la seconde Guerre mondiale. La littérature sur le sujet est abondante. L'écrivain et journaliste Jean Daniel publiait en 2004 *La Prison juive*¹⁸ et, en guise d'introduction, livrait ce sentiment personnel : « *L'idée que les Juifs pourraient bien s'être imposés un destin carcéral et qu'ils en auraient proposé l'impossible grandeur à l'humanité m'est venue un jour à Jérusalem* ». Ce n'est pas

par hasard si l'ancien président du CRIF Théo Klein publiait, il y a quelques années, un livre invitant Israël à « *sortir du ghetto* »¹⁹. Pour lui, la politique israélienne et sioniste conduit inévitablement à cet enfermement et est plus dangereuse pour sa sécurité qu'elle ne la lui assure vraiment. « *L'enfermement ? Une longue histoire pour les Juifs ; La vie, avec son lit de mises au ban et d'exclusions, de persécutions et d'extermination, leur a enseigné la méfiance et le repli communautaire. [...] Un repli que les Israéliens mettent en pratique à leur tour face aux menaces extérieures, allant jusqu'à ériger autour d'eux un mur.* »²⁰. Si l'on parle d'une incrémentation de l'argument sécuritaire dans l'idéologie sioniste, c'est bien parce que la menace est à l'origine de la cristallisation des premières théories sionistes par le journaliste Herzl²¹, alors en poste en France et témoin de l'Affaire Dreyfus et des déchirements... Il est aussi marqué, comme tout un peuple, par les premiers pogroms en Russie, qui s'étaleront de 1881 à 1906. Il y a donc urgence selon lui à créer un foyer pour les Juifs afin qu'ils se sentent en sécurité. Il va sans dire que le judéocide commis durant la Seconde

¹⁷ Rencontre entre les deux présidents à Washington le 31 mars 2010.

¹⁸ Odile Jacob, Paris, 2004.

¹⁹ *Sortir du ghetto*, Liana Levi, Paris, 2008.

²⁰ *Op. cit.*

²¹ Journaliste autrichien en poste à Paris, correspondant à la fin du XIX^e siècle de *Die Neue Freie Presse*.

Guerre Mondiale confirmera ses inquiétudes quant à la possibilité offerte aux Juifs d'Europe de « s'intégrer ». Dans son principal opus, *L'Etat des Juifs*²², Theodor Herzl se prend à rêver d'un pays neuf pour un homme neuf à l'abri des menaces. Dans son discours d'ouverture au Premier congrès sioniste à Bâle en 1896, il déclare : « *Nous voulons comme base un régime de droit et non de tolérance ; [...], par conséquent notre mouvement ne pourrait être que raisonnablement fondé qu'en aspirant à des garanties d'ordre public* ». Le message est clair et il poursuit : « *Le sionisme est tout simplement le pacificateur, et bien entendu, il en va de lui comme de tous les pacificateurs : c'est lui qui doit se battre le plus* ». On comprend bien le lien qui peut être tissé entre violence contre les Juifs, naissance du sionisme, et construction de l'idéologie cristallisée par Herzl comme une solution pour les Juifs en danger et pour laquelle tous devront se battre. Comment ne pas retrouver alors menace et sécurité dans les fondements même de *L'État des Juifs*? Le sionisme est un combat pour la liberté et contre l'antisémitisme et Herzl conclut symboliquement son livre par ces quelques mots : « *Les Juifs qui le veulent auront leur État. Nous devons enfin vivre en*

²² *L'État des Juifs. Essai d'une solution de la question juive*, Lipschutz, Paris, 1926.

hommes libres sur notre propre terre et mourir en hommes libres dans notre propre patrie ». Le ton est donné.

Mais, d'un autre côté, pour se protéger, Israël a du entretenir le plus longtemps possible le déni de l'existence, puis des droits des Palestiniens. Comment s'est construit historiquement ce déni, qui en se fondant sur le passé, a balayé le présent pendant des décennies ? La première phase débute lors des soulèvements de la fin des années 1920, puis lors de la « Grande révolte » de 1936-1939. On sous-estime souvent, dans les livres d'histoire officiels, l'importance du soulèvement des Palestiniens. Pourtant, le cheikh Ezzedine Al-Qassam (1882-1935) fut une personnalité de premier plan. Alors que, dans certains livres d'histoire israéliens, on évoque uniquement la violence palestinienne, le « nouvel historien » israélien Benny Morris²³ revient, lui, sur l'importance de Qassam et de la fondation du premier groupe palestinien de résistance clandestine : « *Il se forma peu avant les émeutes de 1929 dans la région d'Haïfa et de Basse-Galilée, sous la houlette du cheikh (...), un prédicateur d'origine*

²³ Considéré comme le premier des « nouveaux historiens », à avoir travaillé et remis en cause les fondements de l'historiographie traditionnelle israélienne, professeur d'histoire à l'université Ben Gourion du Negev, il est auparavant l'auteur en 1987 du fameux *The Birth of the Palestinian Refugee problem 1947-1949* (Cambridge Press, Cambridge, 1987) qui lui donnera accès à la notoriété.

syrienne scolarisé en Égypte. » Par la suite, comme le montre Morris, Qassam organise un réseau de résistance et appelle à la lutte armée. Quoi qu'en disent les thuriféraires de l'État d'Israël et certains Palestiniens critiquant le « manque de courage » de leurs aïeux, le peuple palestinien s'est, très tôt, doté d'organes de résistance à l'entreprise sioniste.

Après 1947, l'opération israélienne de déconstruction de l'« ennemi » palestinien s'accélère. La poursuite du déni d'existence du groupe humain palestinien s'incarne dans la présentation « classique » des attitudes réciproques à l'égard du plan de partage de la Palestine adopté par l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre 1947, par l'intermédiaire de la résolution 181. Il est admis dans tous les manuels et les ouvrages historiques que les Palestiniens ont refusé le plan. Non parce que ses conditions étaient trop à l'avantage d'Israël, mais parce que, par principe, les Palestiniens auraient rejeté n'importe quelle proposition. Ainsi naît un mythe. Le refus palestinien a été condamné d'emblée : il a suffi, aux yeux de la société israélienne, pour ruiner la crédibilité des Palestiniens. Ils se seraient exclus eux-mêmes et ne pourraient donc s'en prendre qu'à eux-mêmes. Pour les nouvelles autorités, l'argument permet d'« éduquer » les futurs israéliens : « *Le cœur du conflit*

israélo-palestinien est dans l'avènement d'une absence forcée », résume l'historien palestinien Elias Sanbar dans l'ouvrage *Palestine, pays à venir*²⁴ : une absence forcée sur les plans moral, éthique, et psychologique.

La déstructuration de la société palestinienne, invoquée pour justifier la rapide expulsion des Arabes, aurait été accélérée par la fuite de ses élites. Mais selon Sanbar, le « transfert » se préparait dès le vote du Plan de partage, avec le plan Dalet : « *Nous sommes obligés de supprimer les noms arabes [...] Vous n'existez pas [...] Bientôt vous n'existerez plus*²⁵ » Ainsi s'affiche, d'après Sanbar, ce que les historiens nomment le double déni d'existence entre Palestiniens et Israéliens : les jeux sont égaux, chaque peuple niant le droit à l'existence de l'autre. Ainsi se construit la célèbre image des Arabes « qui voudraient jeter tous les Juifs à la mer », pendant que les autorités israéliennes de leur côté rendent illégitime toute revendication des Palestiniens sur la terre qui était la leur.

Comme le souligne l'historien, cela devient une question de vocabulaire et de temps : on ne dit pas que les Palestiniens n'existent plus, ce qui leur reconnaît une existence légitime antérieure à l'État

²⁴ Elias Sanbar, *Figures du Palestinien. Identités d'origine, identité de devenir*, Paris, Gallimard, 2004.

²⁵ *Ibid.*

d'Israël, on dit tout simplement, comme Golda Meir devenue Premier ministre : « *Les Palestiniens n'existent pas.* » Et ce déni durera des décennies au point que toute action palestinienne, même pacifique, sera condamnée par avance.

Il faudra attendre 1993 pour obtenir une reconnaissance mutuelle – mais inégale : l'OLP reconnaît l'Etat d'Israël mais celui-ci ne reconnaît que l'OLP. Il n'empêche, Oslo marque un moment de « renaissance » politique de la Palestine. C'est aussi, symboliquement, la renaissance d'une nation. Mais les « efforts » entrepris par Israël, sous pression états-unienne, n'ont guère laissé de chances au peuple déraciné de se maintenir sur l'échiquier politique régional et international.

d. Protection à l'égard d'un ennemi clairement désigné et ferment solidaire de tout un peuple « en danger »

À chaque protestation internationale contre sa politique répressive, offensive, ou discriminatoire, Israël invoque donc sa sécurité, en prétendant être dans son bon droit, au nom des arguments évoqués plus haut. Justifications auxquelles s'ajoute l'argument politiquement construit par la communauté internationale et l'État hébreu lui-même, selon lequel Israël est « la seule démocratie au Proche-Orient ». Exit le

Liban et la Turquie... Mais au-delà de ces erreurs d'appréciation, les dirigeants israéliens et idéologues sionistes ont depuis soixante ans argué du fait que la masse des Arabes était sous domination de régimes despotiques. Ceci n'est, en l'état actuel des choses, critiquable. Mais quand bien même la démocratie est le moins mauvais des régimes, peut-elle pour autant user, voire abuser, d'instruments coercitifs en raison de la sécurité du pays et entretenir de manière quasi-permanente le sentiment de menace qui pèse sur le peuple qu'elle administre ? En apparence oui.

Mais cette protection des Juifs dans un Etat qui se considère comme « juif et démocratique » ne peut se faire qu'au détriment des minorités de son pays, au nom de la préservation de la majorité juive : c'est la peur de « l'invasion », la peur qu'un jour Israël ne soit plus majoritairement juif. Politiquement, cela signifie que la menace politique est articulée au « danger démographique » représenté par « les Arabes ». De nouveau, la question mérite d'être posée : est-ce une simple perception ? Objectivement, la probabilité qu'en 2050 il y ait plus d'Arabes que de Juifs dans les frontières de l'État hébreu est réel. Même le nouvel historien Benny Morris²⁶, le premier à

²⁶ Considéré comme le chef de file des nouveaux historiens, Benny Morris remet en cause quarante ans d'historiographie classique en brisant le

révéler, archives à l'appui, l'expulsion de près de 800 000 Palestiniens pendant le premier conflit israélo-arabe entre 1947-1949, a cédé aux sirènes de la menace existentielle comme beaucoup d'intellectuels israéliens pendant la seconde Intifada. Il a même déclaré dans une interview, demeurée célèbre, donnée à Ari Shavit pour le *Haaretz*²⁷ le 8 janvier 2004 : « *Les Arabes israéliens sont une bombe à retardement. Leur glissement vers une 'palestinisation' totale a fait d'eux un émissaire de l'ennemi parmi nous. Ils sont une cinquième colonne potentielle. En termes démographiques et de sécurité, ils sont susceptibles de miner l'État. De sorte que si Israël se trouve encore dans une situation de menace existentielle, comme en 1948, il pourrait être forcé d'agir tel qu'il l'a fait alors. Si nous sommes attaqués par l'Égypte (après une révolution islamiste au Caire) et par la Syrie, et que des missiles chimiques et biologiques explosent sur nos villes, et en même temps que les Palestiniens israéliens nous attaquent par derrière, je peux comprendre une situation d'expulsion. Elle*

consensus autour de la (non -)responsabilité d'Israël dans la *Nakba* palestinienne, la catastrophe ou l'expulsion des Palestiniens et l'Etat palestinien mort-né en 1947. On parle de « nouvelle histoire » pour l'opposer à l'ancienne histoire hagiographique. Pour plus d'informations sur le sujet, lire Sébastien Boussois, *Israël confronté à son passé, essai sur l'influence de la nouvelle histoire en Israël*, L'Harmattan, Paris, 2007.

²⁷ Journal de gauche, libéral (au sens anglo-saxon du terme).

*pourrait se produire. Si la menace envers Israël est existentielle, l'expulsion sera justifiée.*²⁸ »

Cette « menace démographique », qu'elle soit réelle ou fantasmée, a conduit de manière récurrente les dirigeants sionistes à brandir l'épouvantail de l'antisémitisme dans leur pays de résidence pour inciter un nombre croissant de Juifs de l'étranger à faire leur Aliyah, leur « retour » à la Terre sainte... afin de surtout rééquilibrer la balance démographique face aux Arabes. Ainsi, le 18 juillet 2004, le premier ministre Ariel Sharon avait-il provoqué la colère de Paris en appelant les Juifs de France à venir en Israël « *aussi vite que possible* » pour leur sécurité et au nom de la loi du retour²⁹ en période post - seconde intifada, en pleine guerre en Irak, et, selon lui, face à la recrudescence de l'antisémitisme : « *En France, il se répand un des antisémitismes les plus virulents qu'il soit* »³⁰. Ces déclarations n'ont pas manqué de déclencher un tollé, non seulement du côté des autorités françaises, car elles remettaient en cause, à la veille du voyage de Sharon en France, la politique chiraquienne de protection à l'égard de la communauté juive, mais aussi du côté des organisations juives : Théo Klein, l'ancien

²⁸ *Haaretz*, 8 janvier 2004,

²⁹ Tout juif qui décide d'émigrer en Israël peut obtenir automatiquement la nationalité israélienne.

³⁰ Propos tenus publiquement par le Premier ministre israélien devant une association de Juifs américains.

président du CRIF qui déclarait alors : « *Il ne lui appartient pas de décider pour nous* »³¹. Ce à quoi, et pour éteindre le feu, le porte-parole du gouvernement de l'époque, Avi Pazner répliquait : « *Sharon a été mal compris (...); Il a conclu que la place des Juifs de France, mais aussi celle du monde entier, est en Israël* »³². Un exemple récent d'une construction politique de la menace qui peut être contestée dès lors que l'argument sécuritaire se traduit par des comportements qui peuvent être assimilés à de l'ingérence diplomatique.

e. Impératif sécuritaire en dehors du cadre du droit international

On voit ainsi que l'argument sécuritaire est sujet à interrogation. Il pose même la question de la légitimité de l'invocation, par Israël, de la « légitime défense » et de la « menace existentielle ». La légitime défense est ici entendue au sens de l'article 51 de la Charte des Nations unies : « *Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un Membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée, jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris les mesures nécessaires pour*

maintenir la paix et la sécurité internationales. Les mesures prises par des Membres dans l'exercice de ce droit de légitime défense sont immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité et n'affectent en rien le pouvoir et le devoir qu'a le Conseil, en vertu de la présente Charte, d'agir à tout moment de la manière qu'il juge nécessaire pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales. » Cette acception signifie qu'Israël est autorisé à se défendre, à condition que le Conseil de sécurité des Nations unies ait qualifié une éventuelle atteinte à sa sécurité, justifiant une réaction face à un État. Or bien souvent Israël, tout comme les États-Unis, s'affranchissent de cette étape. En réalité, le véritable débat, d'un point de vue juridique, est celui de savoir si l'article 51 peut être invoqué pour justifier une attaque contre des « terroristes ». Juridiquement fondé ou pas, le soutien de la communauté internationale, à l'image de l'Union européenne par exemple est explicite : « *Le droit d'Israël à lutter contre le terrorisme est unanimement admis et rappelé à de nombreuses reprises, tout comme est rappelé avec insistance le fait que le droit de se défendre doit s'exercer en respectant les règles du droit international (droits de l'homme et principe de l'État de droit). Les préoccupations sécuritaires de l'État d'Israël sont toujours prises très au*

³¹ Journal de France 2, 19 juillet 2004.

³² Article déjà cité.

sérieux par les Européens qui, de manière concomitante, expriment également un sentiment de commisération à l'endroit des populations palestiniennes. »³³

L'article 51 ne permet pas d'action hors du droit international. Pourtant la construction du Mur « de sécurité » en Cisjordanie, depuis 2002, est un parfait exemple de violation du droit. A l'origine présenté comme ayant l'objectif de protéger Israël des attaques terroristes et des attentats kamikazes palestiniens, terriblement meurtriers et aux conséquences psychologiques tragiques sur tout un peuple, le Mur s'est avéré être non pas une « barrière de sécurité » mais un « mur de séparation ». Ce mur qui aurait pu être construit sur la ligne verte du 5 juin 1967, futures frontières de l'État palestinien, est devenu une barrière séparant non plus Israéliens et Palestiniens mais Palestiniens et Palestiniens. Car, au nom de l'impératif de sécurité, le gouvernement israélien a fait le choix de l'ériger en mordant largement sur le territoire palestinien, séparant parfois des villages arabes en deux, anéantissant en quelques mois les derniers échanges même économiques entre Israéliens et Palestiniens, reléguant derrière un mur

ceux qu'on ne voulait plus voir, plus entendre. D'après Israël, le Mur a été par bien des aspects très efficace. Le problème majeur au regard du droit international est qu'Israël a bâti, au nom de sa sécurité, un édifice déclaré illégal par la Cour internationale de justice en 2004³⁴.

f. Le Mur, la résultante de toutes les problématiques évoquées

Au-delà de son utilité, présenté par le gouvernement israélien comme vital, et perçu comme tel par la population, le mur concentre toutes les problématiques israéliennes liées à la perception que le pays a de son environnement : perception de la sécurité comme la priorité numéro un, conception séculaire et sioniste de l'autonomie, lien charnel entre autonomie, occupation « sécuritaire », enfermement et ghettoïsation, protection à l'égard d'un ennemi clairement désigné et ferment solidaire de tout un peuple « en danger », impératif sécuritaire en dehors du cadre du droit international. Le nouvel historien Avi Shaïm³⁵ a publié en 2008 (version française) un livre intitulé *Le mur de fer*, dans lequel il revient largement sur l'histoire de ce concept. « *Cette confrontation [entre Juifs et Arabes] a été*

³³ Barbara Delcourt, *Qualifier en droit, disqualifier en fait ? Analyse critique du discours de l'Union européenne sur l'usage de la violence dans le conflit israélo-palestinien*, à paraître.

³⁴ Il lui a été demandé pour cela de le démanteler, demande restée sans réponse ni solution.

³⁵ Avi Shlaïm, *Le Mur de Fer*, Paris, Bûchet-Chastel, 2008.

marquée par l'idée, lancée par Ze'ev Jabotinsky et partagée par presque tous les leaders israéliens, qu'il fallait dresser un « mur de fer » devant les Arabes pour éteindre en eux tout espoir d'empêcher l'Etat d'Israël de s'établir en Palestine ». Cette idée, datant de 1923, a été lancée par le théoricien de la droite israélienne et donc du futur Likoud, que dirige aujourd'hui le premier Ministre Benjamin Netanyahu. Ainsi Jabotinsky écrivait-il dans *La muraille de fer*³⁶ : « Tant que subsiste, dans l'esprit des Arabes, la moindre étincelle d'espoir qu'ils pourront un jour se défaire de nous, nulle belle parole, nulle promesse attirante n'amènera les Arabes à renoncer à cet espoir ». Et il poursuivait : « Or une nation bien vivante [comme les Arabes] n'est disposée à faire des concessions sur des questions aussi vitales que lorsqu'elle a perdu tout espoir de "se défaire de nous" et que toute brèche de la "muraille de fer" est définitivement colmatée ». Près d'un siècle plus tard, le mur est là et bien là. Il est le reflet de la transposition de l'état d'esprit des Israéliens et de leurs gouvernants sur une géographie, sur un territoire qui est désormais leur, avec peu de risques qu'ils le perdent mais avec néanmoins l'idée persistante que les Arabes pourraient reprendre ce territoire, et

l'idée définitive que mieux vaut enfermer ces derniers que de se retrouver enfermés avec eux. La radicalisation de la société israélienne depuis l'échec des négociations de Camp David II en 2000, la disparition du « camp de la paix » et la quasi-mort du Parti travailliste comme opposition à la droite nationale et religieuse toute-puissante, la gangrénisation de la vie politique israélienne par la corruption et l'absence d'alternative au gouvernement le plus à droite qu'Israël ait jamais connu, l'affirmation de l'autorité du Hamas à Gaza suite à la marginalisation et l'enfermement des « modérés » du Fatah, la naissance d'un nouvel ennemi extérieur que peut être (ou pas) l'Iran, l'enlisement des négociations entre les belligérants, pourraient bien poser la question du vrai danger que court aujourd'hui Israël dans cet environnement définitivement hostile. À l'heure actuelle, la seule solution pour qu'un gouvernement de coalition nationale (Likoud, Israël Beiteinou, Shas en tête), tel celui de Benjamin Netanyahu, se maintienne au pouvoir est de ne rien céder sur deux points : la sécurité d'une part et la colonisation de l'autre. Bien entendu, Israël a énormément évolué depuis 30 ans, et l'on a bien vu que le sionisme n'est pas la seule explication tangible au revirement sécuritaire des dernières années. Parce que le pays est confronté à une évolution sociale extrêmement forte (immigration

³⁶ Zeev Jabotinsky, *Œuvres complètes*, 1933.

massive depuis les années 1990, question des Arabes israéliens, spécificité de la discrimination entre les Juifs et les autres), mais aussi à une transformation économique importante (d'un modèle socialisant avec le symbole des kibboutzim, économies collectives sociales, à une économie ultra-libéralisée et donc beaucoup moins solidaire), il faut aujourd'hui mesurer la réponse pratique et concrète que le pays a apporté pour briser toutes ces zones d'incertitude internes qui s'ajoutent à la peur de l'Autre, l'ennemi extérieur. Certes, Israël a fait des compromis en signant la paix avec l'Égypte et la Jordanie, certes le sionisme a tenté de s'adapter, mais l'armée semble aujourd'hui de plus en plus inefficace pour protéger le pays. Alors, Israël va plus loin. Plutôt que de tenter de négocier et rétrocéder une partie des territoires occupés dans une logique de paix, il construit un mur qui est, comme on l'a vu, un échec du point de vue de sa légitimité internationale, un bouclier anti-missiles qui, selon les sources, ne serait certainement pas efficace pour contrer d'éventuelles attaques iraniennes.

Sur le plan politique, ne nions pas, enfin, le rôle qu'a joué le camp de la paix dans les années 1990 jusqu'à l'effondrement des accords d'Oslo en 2000, et notamment l'importance des mouvements pacifistes pour tenter de

redonner une place aux Palestiniens autre que celle de l'ennemi. Le rôle qu'ont joué des hommes politiques sionistes historiques est à mentionner : ainsi l'ancien Premier ministre assassiné en 1995 Ithzak Rabin ou l'ancien président de la Knesset Avraham Burg ont-ils pris beaucoup de recul vis-à-vis de la logique de guerre et de sécurité ; ou encore des hommes de droite comme Menahem Begin ou Ariel Sharon qui ont, par pragmatisme, conclu la paix avec l'Égypte pour le premier, et engagé le retrait des colons israéliens de Gaza en 2005 pour le second.

C'est dans la seconde partie de cet exposé que nous allons tenter de développer les facteurs structurels qui permettront de mieux comprendre encore comment Israël fait face, désormais, à la polyvalence des « menaces ».

II) Réalité stratégique de la menace sécuritaire en Israël

Dès son origine, l'État d'Israël s'est construit sur la permanence et l'appréhension de la menace sécuritaire. Celle-ci relève autant d'une représentation que d'une réalité qu'il convient d'analyser d'un point de vue stratégique dans cette étude.

Le discours de la classe politique israélienne s'est toujours exclusivement orienté vers une menace sécuritaire provenant de l'environnement proche et régional de l'État hébreu. Or, cette menace a muté et doit dorénavant s'appréhender à l'aune d'une confrontation bien différente que celles qu'a connues l'État hébreu jusqu'en 1978.

Cette confrontation, qui caractérise si bien « *le rapport d'Israël avec son environnement régional*³⁷ », a subi plusieurs évolutions. Une évolution de *forme* avec l'émergence des conflits asymétriques et une évolution de *nature* avec l'intériorisation de la confrontation et de la menace.

La notion de sécurité nationale, point cardinal de l'existence de l'État hébreu peut se décliner à plusieurs niveaux. Au sens militaire et stratégique, cet État demeure menacé³⁸ par des groupes infra étatiques³⁹ (Hezbollah et Hamas) qui contestent toujours son existence. On peut également aborder la question de la sécurité nationale d'un point de vue plus sociologique, c'est-à-dire en pointant la cohésion sociale d'une société qui se replie sur elle-même au détriment d'intérêts

stratégiques pourtant indispensables à sa sécurité.

Plusieurs doctrines sécuritaires des fondateurs de l'État israélien apparaissent aujourd'hui dépassées.

Des « blitzkrieg » post création d'Israël, Tsahal est passé à des guerres d'usure, au Liban notamment ou dans les Territoires palestiniens. L'armée israélienne n'a pas su adapter ni sa stratégie ni sa tactique face à des conflits d'une forme différente. Les frappes préventives demeurent pourtant une constante de la doctrine sécuritaire israélienne qui n'appréhende pas la dialectique de l'ennemi par la régulation à terme par le champ politique.

L'ivresse de la force⁴⁰ conduit Israël à un usage immodéré (moralement) et disproportionné (juridiquement) mais surtout en inadéquation (stratégiquement) avec la menace qu'Israël entretient, voire perpétue.

Nous aborderons donc trois points, trois cercles sécuritaires : la profondeur stratégique et l'évolution de la doctrine de la sécurité en Israël face à l'hostilité arabe, l'intériorisation de la menace ainsi que la menace existentielle face à l'Iran.

³⁷ Jean-Paul Chagnollaude, « Un environnement instable et hostile », *Questions internationales*, n°28, novembre-décembre 2007

³⁸ D'un point de vue rhétorique seulement car matériellement Israël est dotée d'une supériorité militaire écrasante mais s'avère-t-elle suffisante ?

³⁹ Groupes que l'on pourrait qualifier d'unités politiques au sens de Raymon Aron.

⁴⁰ Expression attribuée à Elias Sanbar.

a. Profondeur stratégique et doctrine de sécurité israélienne face à l'hostilité arabe

Au lendemain de sa déclaration d'indépendance, Israël est attaqué par ses voisins. L'hostilité arabe se fonde sur la contestation de la légitimité de la création d'Israël.

Ainsi, les voisins arabes et les Palestiniens ne reconnaissent pas l'existence de l'État hébreu à leur porte. Les défaites de 1967 puis de 1973 consacrent la prise de distance des États arabes voisins avec le conflit et parallèlement la montée en puissance couplée à l'autonomisation des revendications palestiniennes. L'OLP va peu à peu émerger jusqu'à revendiquer la mise en place d'un État palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, reconnaissant ainsi implicitement (puis explicitement après les accords d'Oslo) l'existence de l'État d'Israël sur les frontières de 1967.

En Israël, la perception de la menace sécuritaire accompagne ces évolutions. Les voisins d'Israël, Égyptiens puis Jordaniens ont appris à leur dépens qu'Israël ne pouvait être vaincu sur le champ de bataille conventionnelle et ont été contraints de négocier avec l'État juif tant ils étaient manifestement en position de faiblesse.

Les Israéliens ont cru pouvoir poursuivre cette stratégie du fait accompli avec des groupes infra-étatiques qui ne raisonnent pourtant pas selon les mêmes canons que les États arabes de la période 1948-1973.

▪ **Frappes préventives, puissance de feu et effet de « levier » : la stratégie israélienne face à la menace sécuritaire conventionnelle**

A partir de 1948, Israël doit faire face à un ennemi arabe polymorphe, qu'il s'agisse des armées conventionnelles ou de l'intrusion des *fedayins* en territoire israélien. L'État hébreu défend son assise territoriale et considère qu'il s'agit d'une guerre de survie.

La guerre de 1967 constitue un véritable tournant stratégique, en ce sens où pour la première fois Israël va opérer une guerre de conquêtes territoriales par delà des frontières de la Palestine du mandat britannique.

Ce tournant stratégique vise à dépasser l'hostilité arabe et par la même, appliquer la doctrine Ben Gourion qui se fonde sur deux principes cardinaux : bénéficier de la protection d'une grande puissance et dépasser de l'hostilité arabe.

La protection américaine, qui succède au partenariat stratégique établi

avec la France, est assurée et pérenne. Le dépassement de l'hostilité arabe, quant à lui, s'opère dans un premier temps par une stratégie de conquête de territoires.

Israël après 1948 et surtout 1967, fonde son approche sécuritaire sur une stratégie offensive reposant sur plusieurs piliers : frappes préventives et disproportionnées, puissance de feu, guerre éclair, effet de « levier » et conquête de territoires.

En effet, les frappes préventives sont issues de la doctrine Ben Gourion au sujet des éventuelles menaces nucléaires sur Israël et qui pousseraient son armée à réagir en anéantissant son adversaire. Cette stratégie a été transposée à des menaces diverses, nucléaires et non nucléaires.

Ainsi, lorsque Nasser décide de bloquer le Golfe d'Akaba, seul débouché pour Israël vers l'Océan Indien, l'Etat hébreu décide d'intervenir militairement en occupant le Sinaï puis le plateau du Golan syrien.

La logique sioniste a ainsi évolué d'une assise de son territoire vers une annexion d'autres territoires pour des raisons bibliques (Judée-Samarie, Cisjordanie) mais surtout pour se doter d'une profondeur stratégique indispensable à sa sécurité (frontière stratégique).

La guerre de 1973 s'inscrit dans cette même logique⁴¹ et vise à maintenir la présence militaire de Tsahal sur les territoires conquis (Golan, Sinaï, Cisjordanie et Gaza).

Jusqu'en 1973, les combats sont donc des « Blietzkrieg » propres à la stratégie mise en place par le Général Moshe Dayan et qui permettent une puissance de feu du s'appuyant sur des forces aéro blindées redoutables⁴² combinée à une guerre éclair qui permet à Israël de garder l'initiative.

▪ Guerre d'usure et fin des conflits conventionnels

Le deuxième tournant stratégique de Tsahal visant à assurer la sécurité d'Israël se fonde toujours sur le concept largement critiquable d'attaques préventives tandis que le concept de « guerre-éclair » tend à disparaître. Les conflits à venir seront des guerres d'usure⁴³.

Cependant, ces attaques vont s'inscrire dans un paysage stratégique en pleine mutation. En effet, après les échecs des armées arabes en 1967 et 1973, l'Égypte signe un traité de paix avec

⁴¹ Même si ce n'est pas Israël qui déclare la guerre.

⁴² Frédéric Encel, « l'armée israélienne et ses spécificités géopolitiques », *Confluences méditerranées*, n°54, été 2005.

⁴³ *Ibid.*

Israël⁴⁴, la Jordanie sans avoir encore signé de traité de paix⁴⁵, rentre dans une période de coopération tacite avec Israël tandis que la Syrie entretient jusqu'à ce jour une paix froide préservant un statut quo périlleux. Parallèlement à la « fin » de la menace venant des États arabes, les revendications palestiniennes s'autonomisent et se structurent autour de l'OLP retranchée à Beyrouth et dans les camps de réfugiés du Sud-Liban, une situation issue de l'expulsion massive de 1948⁴⁶ et de l'écrasement des camps de Jordanie en septembre 1970.

L'opération « Litani »⁴⁷ sera la parfaite illustration de cet échec de l'adaptation de la stratégie israélienne à la mutation de la menace. En effet, la majorité des réfugiés palestiniens contraints de fuir leur terre en territoire israélien se sont regroupés en Jordanie et au Sud - Liban. En expulsant les Palestiniens, Israël a donc largement participé à la création de la menace à ses frontières. C'est pour faire face à cette menace que Tsahal décide d'attaquer les

camps palestiniens du Sud-Liban afin d'éradiquer l'OLP. Les pertes humaines sont lourdes mais ne mettent pas fin aux activités de l'OLP. La principale conséquence de cette intervention est la mise en place de la FINUL I⁴⁸.

En 1982, l'opération « Raisins de la colère » est déclenchée et menée par Ariel Sharon. Tsahal affine sa stratégie d'incursion à l'intérieur du territoire libanais, lui permettant de monter en quelques jours jusqu'à Beyrouth dans le but d'y déloger le siège de l'OLP et son leader Yasser Arafat.

La disproportion de l'emploi de la force dans ces opérations militaires d'un autre genre était fondée sur l'approche sécuritaire de « l'effet de levier⁴⁹ ». Cette stratégie vise, par un usage immodéré de la force à laiener les populations contre les milices et les combattants qui mènent des attaques contre Israël à partir de ces territoires.

Tsahal n'a pas pris en compte la perversité d'une telle approche et ce pour deux raisons : un tel usage de la force a solidarisé les populations locales avec les combattants et contre Israël. De plus, en tentant d'éradiquer la présence

⁴⁴ Traité de paix signé en 1979 entre le président égyptien Anouar El Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin.

⁴⁵ Le traité de paix sera signé en 1994 suite aux accords d'Oslo.

⁴⁶ Dominique Vidal et Sébastien Boussois, *Comment Israël expulsa les palestiniens (1947-1949)*, Paris, L'Atelier, 2007.

⁴⁷ Opération décidée par le ministre de la défense Ezer Weizman suite à une attaque de l'OLP sur un bus de civils israéliens près de Tel Aviv. L'attaque se solda par la mort de 37 personnes dont 9 assaillants palestiniens

⁴⁸ La résolution 425 a été adoptée le 19 mars 1978 soit 5 jours après le début des hostilités. Elle vise à mettre en place la FINUL I (Force intérimaires des Nations unies) afin de s'assurer du retrait des forces israéliennes jusqu'à la frontière.

⁴⁹ Samy Cohen, « Tsahal dans le piège du conflit asymétrique », *Le Débat*, n°161, septembre-octobre 2010, p. 170-186.

palestinienne au Sud-Liban, Israël a facilité l'implantation du Hezbollah, alors ennemi des Palestiniens. En ce sens, Israël a participé à l'émergence d'une nouvelle menace qui s'avéra par la suite bien plus grave que la menace palestinienne du Sud-Liban.

À partir de 1978, la menace arabe existe toujours mais s'est « désétatisée ». Elle est dorénavant l'apanage de groupes « terroristes/résistants » infra-étatique. Tsahal mènera donc jusqu'en 2000 au Liban et 2005 à Gaza une guerre d'usure peu fructueuse d'un point de vue stratégique.

▪ **L'inadéquation des stratégies israéliennes face aux conflits asymétriques**

Depuis 1982, Tsahal est confronté à ce que certains appellent à juste titre des conflits de basse intensité⁵⁰.

La campagne militaire du Liban en 2006 illustre parfaitement « *la défaite du vainqueur*⁵¹ ». Après l'enlèvement de deux soldats en territoire israélien par des éléments du Hezbollah, Tsahal riposta par une frappe d'envergure et en faisant un usage disproportionné de la force en

inadéquation avec les buts de guerre posés préalablement (faire appliquer la résolution 1559 et détruire la capacité combattante du Hezbollah). Dans un premier temps, l'armée intervint au moyen d'une offensive aérienne dévastatrice sans toutefois entraîner la fin des tirs de roquette du Hezbollah⁵² qui continuèrent d'atteindre le nord d'Israël. Dans un deuxième temps, Tsahal envoya des unités de combats au sol, des parachutistes (Golani) et des colonnes de Merkava. La progression des Forces de défense israéliennes (IDF) fut très difficile, 55 chars israéliens Merkava, pourtant réputés redoutables, furent mis hors de combat dont 25 détruits par le Hezbollah. L'assaut lancé sur Bint Jbeil fut lui aussi un échec cuisant et se solda par la mort de 90 militaires et un repli des troupes israéliennes⁵³.

Dans la continuité de sa stratégie « d'effet de levier », l'armée israélienne détruisit un bon nombre d'infrastructures libanaises au delà du Sud-Liban (ports, aéroports, routes, raffineries). Encore une fois, l'effet escompté ne se produisit pas, bien au contraire les Libanais s'unifièrent

⁵⁰ Alain Dieckhoff, « Israël, les faiblesses de la puissance », Liban : une guerre de 33 jours., Franck Mermier, Elizabeth Picard dir., La Découverte, 2007.

⁵¹ Jacques Baud, *La guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*, ed du rocher, 2003.

⁵² Cependant, l'intervention aérienne a permis la destruction des missiles sol-sol de type Zelzal capables d'atteindre Tel-Aviv.

⁵³ Colonel Michel Goya, « Les premiers enseignements militaires de la crise de juillet 2006 », colloque de la FRS « La dernière guerre du Liban ? Questions sur une crise en expansion », 4 décembre 2006.

contre l'ennemi israélien⁵⁴ face à l'ampleur des destructions. Selon Samy Cohen « *la stratégie de la puissance de feu et de frappes disproportionnées est illustrée par les frappes israéliennes lors de la guerre de 2006* » alors que « *menacé par le Hezbollah, Israël aurait pu rester cantonné au sud Liban* »⁵⁵.

L'un des buts de guerre fut bien de restaurer la capacité de dissuasion de Tsahal après son retrait unilatéral de 2000. Encore une fois, Israël à travers sa stratégie de sécurité et de défense périlleuse, a amplifié la menace à son encontre. Les hommes politiques israéliens, en négociant avec l'État libanais, certes fragile et encore, malgré le retrait des troupes en 2005, sous tutelle syrienne, auraient pu empêcher ou du moins limiter la main mise du Hezbollah sur sa frontière nord. De cette manière, Israël aurait pu saisir le Conseil de sécurité des Nations unies afin de renforcer le mandat et le contingent de la FINUL, présente au Sud - Liban. Cette stratégie du fait accompli propre à Israël et son armée n'a pas permis et ne permettra pas à l'Etat hébreu d'asseoir sa sécurité.

Cette guerre de 33 jours se solda malgré tout et paradoxalement par une accalmie à la frontière libano-israélienne

grâce à la FINUL II et à l'affaiblissement du Hezbollah malgré sa lutte acharnée. Ce dernier avait fait part de sa surprise face à l'ampleur de l'intervention israélienne. Cette accalmie repose pourtant sur un équilibre fragile et Israël n'est pas à l'abri d'un Hezbollah mieux armé qu'en 2006⁵⁶. De la même manière le Liban n'est pas à l'abri d'une attaque préventive d'Israël qui considère dorénavant que l'Etat libanais est sous le contrôle du Hezbollah.

Pour le Colonel Goya, cette guerre marqua le retour du « *Balagan* », le désordre dans les rangs de Tsahal. Ainsi, les RETEX⁵⁷ et le rapport WINOGRAD⁵⁸ permirent aux autorités politiques et militaires de repenser l'adéquation des moyens militaires par rapport aux menaces sécuritaires. Il n'est pas certain que les enseignements de ce semi échec furent retenus. Tsahal face au « front islamique du refus » regroupant le Hezbollah et le Hamas, semble désemparé puisque de décembre 2008 à janvier 2009, l'armée israélienne intervint dans la bande de Gaza selon la même logique de frappe préventive alors que le Hamas respectait la trêve en vigueur. L'armée connut sensiblement les mêmes lacunes et seule

⁵⁴ Même si certains libanais notamment chrétiens imputèrent la responsabilité de cette attaque israélienne au comportement belligène du Parti de Dieu.

⁵⁵ Samy Cohen, *ob. cit.*

⁵⁶ Le Hezbollah disposerait actuellement d'un stock de plus de 40000 roquettes.

⁵⁷ RETEX : Retour d'expérience suite à une intervention militaire.

⁵⁸ Commission menée par le juge Winograd chargée de dresser le bilan des dysfonctionnements de l'armée lors de cette intervention.

une cessation des hostilités unilatérale permit la fin du conflit.

De la même manière que le Hezbollah, le Hamas se serait doté d'un armement supérieur à celui qu'il disposait en 2008-2009.

Depuis 1978 et les opérations « Litani », « Paix en Galilée », « Raisins de la colère », « la guerre de 33 jours », « Plomb durci » ainsi que les quasi constantes interventions armées dans les Territoires palestiniens, Tsahal n'a remporté aucune victoire stratégique malgré un strict contrôle des frontières et du territoire, ce qui atteste de l'échec de sa politique sécuritaire aux frontières.

Depuis la création de l'État d'Israël, plusieurs phases stratégiques peuvent être mises en avant. Ces phases, précédemment décrites, correspondent à des séquences politico-militaires principalement de dissuasion mais avec une parenthèse propice à la négociation et au compromis avec les accords d'Oslo. Cette période de négociation est révolue depuis l'échec de Camp David, de Taba et la reprise de la deuxième Intifada.

La période 2001-2008 (de l'élection de Sharon jusqu'à guerre de Gaza) marque nettement le retour à la dissuasion et à l'emploi de la force. Israël s'est ainsi replié

sur la première phase de la stratégie du « mur de fer »⁵⁹.

b. L'intériorisation de la menace : reflet de « l'obsidionalité » sécuritaire d'Israël

L'un des objectifs stratégiques majeur d'Israël est la sanctuarisation de son territoire. Cette sanctuarisation l'a conduit, d'une part à perdre une certaine profondeur⁶⁰ stratégique indispensable à sa sécurité et, d'autre part à l'échec des stratégies « tour et muraille » puis à l'échec de l'art opératif de « l'essaimage ». Enfin, la « bunkérisation » du territoire israélien symbolise la déterritorialisation de la menace. Au bout du compte, la menace ne s'est elle pas intériorisée ?

▪ De la perte d'une stratégie régionale au repli territorial.

Israël a conscience très tôt de son environnement immédiat et décide de créer des alliances stratégiques fondées sur le principe de cercles concentriques⁶¹ autour

⁵⁹En 1923 Jabotinsky définit ce concept par l'impossibilité de parvenir à un accord entre arabes et israéliens de ce fait le seul moyen de mettre en place l'Etat palestinien était de mettre en place un mur de fer érigé par la puissance militaire juive.

⁶⁰ Peut être la formule « profondeur stratégique » n'est pas appropriée. Ne s'agit il pas plutôt d'une alliance de revers contre la Syrie et l'Iran dans le cas de l'alliance avec la Turquie ?

⁶¹ Pour le Professeur Bernard Reich, Israël prend pour modèle conceptuel une série de cercles

d'Israël, dont l'État hébreu est le cœur entouré d'États arabes hostiles. Ce principe cardinal de la politique étrangère israélienne conduit l'État hébreu à nouer des alliances avec des États non arabes plus périphériques (dépassant le premier cercle d'États voisins) comme la Turquie ou l'Iran à l'époque du Shah a et dans une moindre mesure avec l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda au sud. Il s'agit dès lors de prendre les États arabes à revers. Cette stratégie impliquait donc une certaine ouverture territoriale. L'enfermement intérieur d'Israël l'a conduit à s'éloigner d'alliés indispensables.

La Turquie fut l'un des premiers États d'Orient à reconnaître, avec l'Iran, l'existence de l'État d'Israël. La non-arabité, la laïcité turque, l'alliance avec l'Occident rapprochent les deux États. D'emblée la Turquie fait partie de la sécurité stratégique de l'État hébreu. Dans un environnement arabe hostile, la Turquie apparaît indispensable à la profondeur stratégique nécessaire à Israël. Dans la période post-guerre froide, Ankara va se recentrer sur son environnement oriental.

Dès lors la relation avec Israël va connaître un second souffle à partir de 1990 : échange d'ambassades en 1991, accords de libre-échange en 1996, signature d'accords de coopération

concentriques qui le pousse à nouer des relations au delà du premier cercle arabe.

militaire en février et août 1996. Cependant, il ne s'agit pas non plus d'une alliance au sens classique puisque aucune clause d'assistance mutuelle n'a été signée entre les deux puissances militaires ce qui n'exclut pas des exercices conjoints, l'interopérabilité et l'échange de renseignements.

La relation va se dégrader progressivement depuis la seconde Intifada et l'arrivée au pouvoir de l'AKP jusqu'à l'opération visant à arraisonner la « Flottille de la Liberté » le 30 mai 2010.

Depuis 2009, la relation connaît de réelles turbulences. Des exercices militaires conjoints ont été annulés, notamment l'opération aérienne « Aigle Anatolien » en octobre 2009. Ce signal militaire est plus révélateur d'une prise de distance que ne l'ont été les esclandres médiatiques du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan face à Shimon Peres lors du sommet de Davos de 2009.

Les deux projets étatiques divergent de plus en plus, notamment sur la ligne laïque et démocratique nécessaire à la stabilité régionale. La Turquie s'est rapprochée des ennemis jurés d'Israël : le Hamas et l'Iran, ce qui ne manque pas de froisser l'État hébreu qui a pourtant plus d'intérêts stratégiques à entretenir cette relation spécifique avec la Turquie.

Cette prise de distance illustre un profond changement dans les relations

entre les deux États, isolant ainsi particulièrement Israël.

Israël se replie sur son territoire dans cette logique obsidionale au détriment de la stratégie essentielle pour sa sécurité, le contrôle à revers des États arabes qui l'entourent.

Face à cette tendance de plus en plus présente, les fondements initiaux de la stratégie israélienne sont ébranlés, mettant à terme en péril la sécurité du territoire israélien.

- **Sécurité et territoires occupés : de la stratégie « tour et murailles » à « l'essaimage » opératif (*swarming*).**

Plusieurs phases politico-stratégiques érigées en véritables doctrines, ont marqué l'histoire de la sécurité d'Israël.

La première consistait à penser la position des postes avancés des colonies non seulement comme un pilier du socle idéologique du sionisme mais aussi comme une priorité sécuritaire pour faire face à la menace d'une invasion des proches voisins arabes.

En effet, dès 1936-1939 et les révoltes arabes, une prise de conscience émerge de l'intérêt stratégique des colonies

juives face à l'hostilité arabe⁶². Dès lors, la stratégie « Tours et murailles » va naître. En effet, Ygan Allon, chef de la Palmakh, commando d'élite de la Haganah, a conceptualisé l'aménagement de ces colonies en prenant en compte la stratégie militaire : « *les colonies sont à même non seulement d'informer l'armée des prémices d'une attaque surprise par l'ennemi mais également de ralentir sa progression*⁶³ ».

Cette stratégie militaire s'inscrivait nettement dans un contexte politique et militaire défensif, c'est-à-dire redoutant une éventuelle attaque des voisins arabes. En ce sens, Ben Gourion participa activement à la rédaction d'un document militaire intitulé « Principes de sécurité dans la planification des implantations agricoles et des villages ouvriers ». Or, beaucoup de ces colonies se sont développées en dehors des emplacements stratégiques⁶⁴. De ce fait, les colonies devinrent l'objet d'attaques et donc ne servaient donc plus à la défense du territoire israélien, bien au contraire.

Or, les armées arabes ne sont jamais rentrées en territoire israélien. Les colonies n'ont donc pas représenté un gain stratégique face à l'éventuel péril que représentaient les armées arabes. Elles ont

⁶² Eyal Weizman, « Le concept de sécurité dans les projets territoriaux israéliens », *La pensée de midi*, 2006, n° 18.

⁶³ Eyal Weizman, *op cit*

⁶⁴ *Op cit*

en revanche permis, après la guerre de 1948, d'empêcher le retour des réfugiés palestiniens en « occupant le terrain »

Cette colonisation a en réalité gravement intériorisé la menace au sein d'Israël et des territoires occupés. Les colonies se sont multipliées renforçant le morcellement et la dislocation des Territoires palestiniens. Parallèlement, les centres urbains palestiniens ont connu une certaine croissance urbaine et démographique malgré un quadrillage des colonies israéliennes. Ainsi, la proximité entre les colonies et les villes palestiniennes a poussé les Israéliens à opter pour une stratégie offensive au nom de la défense d'Israël et des colonies. On assiste à une surenchère de la stratégie offensive israélienne face à une menace palestinienne exagérée.

Après l'échec de l'attaque de Jénine, l'attaque de Naplouse en avril 2002 illustre le renouveau de la pensée stratégique israélienne et ce avec un éphémère succès. Cet nouvel art opératif en langage militaire se fonde sur « *l'essaimage*⁶⁵ » qui consiste à passer à travers les murs et ne plus concevoir un milieu et un espace urbain comme un environnement figé. L'essaimage est une « *organisation en réseau dont les unités séparées opèrent de manière semi*

⁶⁵ Eyal Weizman, *passer à travers le mur*, printemps 2007

autonome mais en synergie totale avec les autres ». Cette stratégie militaire visait à pénétrer dans les camps palestiniens afin d'éradiquer les groupes armés qui y résidaient, le tout avec un minimum de pertes humaines du côté israélien. Selon cette doctrine⁶⁶, lors d'un conflit de basse intensité, seule « *un réseau peut combattre un réseau*⁶⁷ ». Or cette stratégie militaire ne fonctionne que lorsque l'ennemi est faible et désorganisé. Gonflés par la succès de l'attaque de Naplouse en 2002, les officiers israéliens ont fait de cette doctrine le socle leurs interventions militaires. Cette stratégie de l'essaimage visait à « *démurer le mur*⁶⁸ » afin de ne plus assurer une présence permanente dans les territoires occupés mais simplement d'y intervenir ponctuellement. Cette stratégie militaire accompagnait une campagne politique de désengagement de certains territoires comme la bande de Gaza. Cette stratégie, de l'aveu même de ses instigateurs comme le Général Hirsch, fut un échec.

Cette stratégie de « *démurage des murs* » et d'attaques systématiques des camps palestiniens n'a t-elle pas conduit à disperser l'ennemi et à diffuser la menace ?

⁶⁶ On parle de doctrine conduite sous la houlette des généraux Kochavi et Naveh alors responsables de l'OTRI (Operational Theory Research Institute créé en 1996).

⁶⁷ *Op. cit.*

⁶⁸ *Op. cit.*

Après la perte de la profondeur stratégique (ou des alliances à revers), les échecs des stratégies « tour et muraille » puis de « l'essaimage », Israël au nom de sa sécurité a érigé des murs, des barrières et clôtures de « sécurité » pour faire face aux menaces que les opérations militaires n'ont pas réussi à endiguer. Pis, la stratégie israélienne a engendré une adaptation de la menace.

la stratégie de bouclage des territoires se développe dont l'objectif affiché est la préservation de la sécurité de l'Etat hébreu. Ainsi, une sanctuarisation du territoire s'opère, conduisant, de manière paradoxale, à la « déterritorialisation » d'une menace bien plus grave.

▪ **Sanctuarisation du territoire et déterritorialisation de la menace**

Avec l'échec des stratégies précédemment décrites, l'État hébreu s'est orienté vers un recours systématique au bouclage des Territoires palestiniens et une fermeture des frontières totalement hermétiques à l'extérieur. En effet, les clôtures, les murs et les barrières ont pour objectif premier d'empêcher toute pénétration extérieure sur le sol israélien. Reflet du complexe obsidional⁶⁹, Israël,

⁶⁹ « Les antagonismes de la société israélienne, <http://geopolitiqueduprocheorient.wordpress.com/2010/02/28/israel-et-sa-fievre-obsidionale/>

atteint pas cette fièvre sécuritaire, tente de parer aux menaces extérieures.

Cette tendance au repli territorial accompagne une dynamique de repli politique qui à terme menace d'autant plus la sécurité d'Israël d'une part, et la cohésion de sa société d'autre part⁷⁰.

Face à la menace terroriste, la réponse politique fut de « fermer la frontière sud d'Israël aux éléments infiltrés et aux terroristes ». Pour le Premier ministre Netanyahu, il s'agit d'une « décision stratégique visant à préserver le caractère juif et démocratique d'Israël »⁷¹. Deux éléments paraissent essentiels à la lecture de tels propos : la seule réponse qu'Israël tente d'apporter sur le plan sécuritaire consiste à séparer les territoires rendant ainsi toute infiltration théoriquement impossible. Ensuite, ces propos illustrent la volonté de préserver le caractère juif de l'Etat notamment face à une population arabe israélienne toujours plus nombreuse. On assiste à un repli autant territorial qu'identitaire en Israël.

Cette sanctuarisation du territoire israélien s'incarne à toutes les frontières de l'État hébreu. Toujours selon l'actuel Premier ministre Netanyahu « tout le pays

⁷⁰ « Israël et sa fièvre obsidionale », <http://geopolitiqueduprocheorient.wordpress.com/2010/01/04/6/>

⁷¹ Laurent Zecchini, « Israël veut édifier une barrière de sécurité sur une partie de sa frontière avec l'Égypte », *Le Monde*, 13 janvier 2010.

doit être entouré d'une barrière »⁷².

Toutes les frontières israéliennes sont concernées : au sud le projet actuel de construction d'une barrière de sécurité le long des 260 km séparant les déserts du Néguev et du Sinaï est en cours, au nord la ligne bleue sépare Israël du Liban notamment avec la présence de la FINUL II censée aider au respect de la souveraineté des deux territoires, sur le Golan une barrière de sécurité isole Israël de la Syrie, à l'est il en est de même le long de la frontière avec la Jordanie. Au sein même de la Cisjordanie, un mur tente de séparer Israël et les Territoires palestiniens, empiétant largement sur ces derniers.

Avec le morcellement des Territoires palestiniens et la construction du mur en Cisjordanie ainsi que de la clôture électrique entourant la bande de Gaza, Israël a voulu avec un certain succès sanctuariser son territoire en le rendant imperméable aux incursions et aux diverses attaques dont il a été l'objet depuis la deuxième Intifada. Dans une certaine mesure, cette stratégie de la sanctuarisation a réussi notamment par la nette diminution des attaques kamikazes. La menace a-t-elle pour autant disparu? N'a-t-elle pas encore une fois muté? La sécurité d'Israël est-elle ainsi pérenne?

⁷² *Op. cit.*

Paradoxalement, l'effet pervers de cette sanctuarisation du territoire israélien fut d'accentuer la déterritorialisation de la menace. En ce sens, on peut dire que toute modification de la stratégie militaire israélienne engendre une menace plus importante. La sanctuarisation du territoire israélien a largement concouru à l'essor de la menace aérienne qui se soustrait de la notion de frontière, érigée en véritable totem par l'État hébreu.

Depuis plusieurs années, Israël est donc rentré dans la bataille des missiles qui déterritorialise la menace sécuritaire.

Avec les roquettes Grad, Qassam ou les mortiers, Israël se retrouve menacé par des missiles et roquettes qui peuvent dorénavant toucher l'ensemble de son territoire notamment à l'aide de missiles Zelzal capables d'atteindre Tel-Aviv depuis le Liban. Ces tirs existent sporadiquement depuis plusieurs années mais ont véritablement été intégrés à un dispositif opérationnel d'attaques lors de la campagne de guerre de l'été 2006 au Liban. Le Hezbollah, disposant d'un arsenal toujours plus important en missiles et roquettes, avait envoyé des salves de roquettes touchant l'intégralité de la Galilée (plus de 4000 au total). Face à cette menace, de nombreux Israéliens du nord avaient dû fuir vers des zones hors de portée des roquettes. Lors de la « batailles

des roquettes »⁷³, Tsahal n'a réussi qu'un seul des deux objectifs fixés : l'armée israélienne a neutralisé les lanceurs longue portée ce qui rendu impossible pour le Hezbollah de lancer des projectiles au-delà de 70 km. En revanche, l'armée n'a pas su ni détruire ni contrer les roquettes Qassam qui ont frappé le territoire israélien.

C'est pourquoi depuis cette bataille, les Forces de défense israéliennes ont commencé à déployer le nouveau radar Raz dans le nord de l'Etat hébreu afin de lutter contre les tirs de mortiers et de roquette Katioucha et Grad. Ce radar est en mesure de détecter des tirs de roquettes jusqu'à une distance de 100 km, sa portée étant de 350 km en fonction antiaérienne. Il s'agit d'un radar de contre batterie capable de détecter le point de départ des tirs de missiles ou de roquettes afin de permettre un tir de batterie quasi immédiat. Le Raz a été utilisé précédemment à Gaza lors de l'opération « Cast lead ».

Raz est un radar d'alerte qui permet de détecter l'origine des tirs, il ne les empêche pas. Parallèlement, l'armée israélienne cherche à mettre en œuvre un autre radar permettant cette fois les conduites de tir. Ce système « Iron Dome » ou « dôme de fer » cherche comme son nom l'indique à mettre en place une chape de plomb au-dessus du territoire israélien

afin d'empêcher toute attaque aérienne. Le système « Iron Dome » est pour le moment un semi échec. Conçu pour la protection des villes proches de la bande de Gaza (principalement la ville de Sdérôte), le système « Iron Dome » a été vendu comme un système infaillible permettant une interception et une destruction de la totalité des roquettes lancées. Or, les différents tests ont mis en avant un temps de réaction trop long entre le moment du tir et l'interception⁷⁴. De plus ce système est extrêmement onéreux et entraîne une importante inflation des coûts par rapport au rendement.

Le véritable échec de cette stratégie est qu'elle consiste à repousser la menace et non pas à l'anéantir.

Pour preuve de cet échec de cette stratégie visant à éradiquer la menace de la bataille des roquettes, Israël est actuellement en train de construire un important réseau de bunkers dans les montagnes. Ces constructions visent à protéger le matériel sensible et les munitions en cas d'attaques de missiles⁷⁵. Cette « bunkerisation » illustre cette volonté de sanctuarisation du territoire israélien. Israël a bouclé son territoire, érigé des clôtures à ses frontières, construit des murs dans les territoires occupés, mis

⁷³ Expression du Colonel Goya, *op. cit*

⁷⁴ Entretien avec Benoist Bihan, rédacteur adjoint à la revue *Défense et sécurité internationale* (DSI).

⁷⁵ Note de la lettre TTU.

en place une chape de plomb en partie inefficace dans son espace aérien et creuse aujourd'hui son territoire pour assurer la protection de son matériel.

La stratégie israélienne face à la menace sécuritaire doit prendre en compte cette escalade de la menace dont elle est à l'origine. En effet, les militaires israéliens mettent en place au service de la classe dirigeante tous les outils stratégiques et militaires permettant de contourner le règlement politique du conflit israélo-palestinien et israélo-arabe. Or, ces outils et ces stratégies sans cesse renouvelées n'évincent pas la menace mais en créent de nouvelles.

Tsahal se retrouve confronté à des conflits qui dépassent l'espace du militaire et débordent largement sur le champ du politique. Les conflits ne seront pas résolus par la seule stratégie militaire mais par le traitement des questions essentielles que sont principalement l'occupation et le morcellement des Territoires palestiniens ainsi que le dossier des réfugiés. Sans cette perspective, Israël menacera Israël.

c. Israël, l'Iran et la menace existentielle

La menace nucléaire participe activement et légitimement à la sanctuarisation du territoire israélien. Pour autant cette menace est-elle réelle ? Dès

lors, Israël a-t-il l'intérêt et la capacité d'agir en amont ?

▪ La probabilité d'une intervention israélienne ?

L'une des questions majeures quant aux enjeux stratégiques de la région est celle de savoir quelle sera la réaction d'Israël si les sanctions internationales ne remplissaient pas leur objectif et si les Etats-Unis ne parvenaient à obtenir de l'Iran des concessions sur son programme nucléaire.

Avant l'apparition de la menace du nucléaire iranien au milieu des années 1990, Israël a appliqué, à deux reprises, la doctrine « Begin »⁷⁶. La première intervention israélienne pour empêcher un État de la région de développer un programme nucléaire militaire est celle du 7 juin 1981 contre la centrale d'Osirak construite en Irak avec la collaboration de la France. La seconde fut celle opérée en Syrie en septembre 2007 contre un site situé sur l'Euphrate près d'Al-Kibar et supposé abriter une centrale nucléaire livrée par la Corée du Nord.

Le cas iranien est, à bien des égards, différent. En Iran, les sites suspectés d'abriter des installations

⁷⁶ Affirmé par le premier ministre Begin en 1977, selon qui Israël ne s'accommodera jamais d'une puissance nucléaire à ses côtés qui menacerait son existence.

nucléaires sont disséminés et profondément enterrés, ce qui les rend difficilement atteignables en cas d'attaque. Par ailleurs, à la différence de la Syrie, l'Iran dispose d'une réelle capacité de représailles qui tient aux activités du corps des Gardiens de la Révolution et qui pourrait être mise en œuvre en riposte à une éventuelle intervention israélienne.

L'idée d'une attaque contre les installations nucléaires iraniennes est évoquée par Israël depuis 1994⁷⁷ mais c'est depuis 2002 que cette option est véritablement étudiée comme possible réponse à la menace d'un Iran nucléarisé. Deux raisons expliquent l'étude du recours à la force contre l'Iran : d'une part, le programme nucléaire iranien connaît depuis 2002 une nette accélération et, d'autre part, l'arrivée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad a entraîné une plus grande radicalisation du discours.

Une attaque contre les installations nucléaires iraniennes consisterait principalement en un raid aérien très périlleux. Les capacités aériennes de l'armée israélienne sont jugées insuffisantes au regard de la distance qui sépare Israël de l'Iran et de l'impossibilité de ravitailler en vol ses chasseurs et

bombardiers. Ces difficultés techniques empêcheraient ainsi Israël de mettre en œuvre un scénario avec un nombre trop élevé d'aléas.

Par ailleurs, les systèmes anti-aériens mis en place par les Iraniens autour de leurs installations nucléaires participent de ces aléas. Une attaque au moyen de missiles balistiques de type *Jéricho III*⁷⁸ est possible mais la précision d'une telle opération présente trop de danger quant aux dommages collatéraux dont pourraient être victimes les civils iraniens.

À ces aspects tactiques s'ajoute le rôle clé que pourraient jouer le Hezbollah libanais et le Hamas palestinien. Ceux-ci pourraient réagir contre Israël en soutien à la République islamique. En effet, le Hezbollah disposerait actuellement de plus de 40 000 roquettes⁷⁹ et le conflit qui l'a opposé à Israël à l'été 2006 a démontré leur redoutable efficacité. En cas d'attaque, le Hezbollah pourrait ainsi ouvrir un front au nord et le Hamas un front sud à partir de la bande de Gaza. Ainsi, l'Iran doté de l'arme nucléaire donnerait une marge de manœuvre plus grande au Hezbollah et au Hamas⁸⁰.

Il doit également être pris en considération le fait qu'une intervention

⁷⁷ Samy Cohen, « Israël et l'Iran : la bombe ou le bombardement ? », *Politique étrangère*, 2010. Le général Uzi Dayan déclarait en 1994 qu'Israël pouvait se voir contraindre de mener préventivement une attaque contre certains sites iraniens.

⁷⁸ Missile capable d'atteindre une cible à 4 800 kilomètres.

⁷⁹ « Dans le secret des caches d'armes du Hezbollah », *Le Figaro*, 25 octobre 2010.

⁸⁰ Alain Dieckhoff, « Israël, les faiblesses de la puissance », *op. cit.*

israélienne ne saurait survenir sans l'aval préalable des Etats-Unis. Ces derniers, poursuivant la « stabilisation » de l'Afghanistan et ayant établi un calendrier de départ d'Irak qui a déjà commencé, pourraient difficilement prendre le risque de consentir à une intervention militaire contre l'Iran.

Cependant, Israël et les Etats-Unis demeurent prêts à réagir à toute menace iranienne comme en attestent les manœuvres *Juniper Cobra 10*⁸¹ menées conjointement par les deux États. L'hypothèse d'une attaque israélienne s'est un peu éloignée avec l'arrivée au pouvoir du Président Obama, davantage hostile à cette option que ne l'était Georges W. Bush. C'est la raison pour laquelle certains experts israéliens en stratégie envisagent progressivement le scénario d'une coexistence aux côtés d'un Iran nucléarisé.

▪ **Le jeu de la dissuasion et l'Iran nucléarisé.**

« Israël pourrait considérer que la doctrine Begin comporte plus d'inconvénients que d'avantages et que l'accession de l'Iran au rôle de puissance nucléaire serait un moindre mal »⁸².

⁸¹ Manœuvre militaires ayant eu lieu du 21 octobre 2007 au 3 novembre 2009.

⁸² Samy Cohen, *op. cit.*

C'est ainsi que le ministre israélien des Affaires étrangères Avigdor Lieberman a commandé un rapport sur la manière de préparer le pays à la perspective d'un Iran doté de l'arme atomique⁸³. Le précédent gouvernement avait déjà établi, dans la plus grande discrétion, un plan dans le cas où la République islamique parviendrait à enrichir son uranium à un degré suffisamment élevé pour la mise au point d'une bombe. Cette étude révélerait l'esprit qui anime les décideurs politiques israéliens tant le service de prévision du ministère israélien des Affaires étrangères, d'où émane le rapport, s'avère être un des principaux aiguillons de la politique gouvernementale israélienne.

Les États-Unis ont d'ores et déjà assuré Israël de son soutien défensif pour faire face à cette menace. En effet, les Américains ont aidé Israël à renforcer sa capacité anti-missile avec la fourniture d'un radar américain : le Joint Tactical Ground Surveillance (JTGS).

La doctrine Begin commande toutefois à Israël de ne pas renoncer à lutter contre la nucléarisation de l'Iran et à ne pas accepter la pérennisation d'une menace vitale dont elle pourrait être la cible. Il apparaît ainsi probable que l'État hébreu ait déjà commencé une

⁸³ « Israël prépare sa réponse à un Iran nucléaire », *L'Orient le jour*, 26 octobre 2010.

« intervention », mais au moyen d'attaques d'un genre nouveau dont il est difficile de lui imputer avec certitude la responsabilité.

▪ **La Cyber attaque ou la nouvelle stratégie israélienne ?**

L'ancien ministre iranien des Renseignements, Heydar Moslehi, a annoncé le 3 octobre 2010 que la République islamique avait arrêté des « espions » qui essayaient de faire échouer le programme nucléaire iranien. Cette annonce est intervenue alors que le virus « *Stuxnet* » frappait les systèmes informatiques et industriels de l'Iran. Certains ont estimé que ce virus avait pu viser la centrale nucléaire de Busher, qui doit prochainement entrer en service. L'Iran aurait ainsi « empêché les ennemis de mener une action destructrice⁸⁴ », a ajouté le ministre des Renseignements. « *Je certifie à tous les citoyens que les services de sécurité assurent une surveillance complète d'Internet et ne permettront aucune fuite concernant le programme nucléaire iranien, ni la destruction de ces activités⁸⁵* »

Selon certaines sources, le virus « *Stuxnet* » s'est attaqué aux systèmes informatiques industriels de l'Iran et aurait

infecté plus de 30 000 ordinateurs. Découvert en juin 2010, *Stuxnet* est un virus permettant de prendre le contrôle des oléoducs, des plates-formes pétrolières, des centrales électriques et diverses installations industrielles⁸⁶.

Aux dires de certains experts, ce virus aurait pour fonction de modifier la gestion de certaines activités pour entraîner la destruction physique des installations touchées. Il s'agirait ainsi d'un « *sabotage par informatique*⁸⁷ ». *Stuxnet* aurait principalement frappé l'Iran, mais aussi l'Inde, l'Indonésie ou le Pakistan, selon ces mêmes experts.

Les capacités de frappes stratégiques de la République islamique ont en outre récemment fait face à des incidents comme la triple explosion survenue le 12 octobre 2010 dans une base secrète de missiles des Gardiens de la Révolution située près de Khorramabad, dans la province du Lorestan⁸⁸.

La base militaire baptisée « *Imam Ali* » est un vaste complexe de galeries souterraines, creusées sous les montagnes de Zagros et destinées à protéger les rampes de lancement de missiles Shahab-

⁸⁴ « Arrestation d'espions nucléaires en Iran », RFI, 2 octobre 2010 ».

⁸⁵ « Iran: arrestation d' "espions" », AFP, 2 octobre 2010.

⁸⁶ « Le virus informatique *Stuxnet* continue de toucher l'Iran », AFP, 29 octobre 2010 .

⁸⁷ « Plusieurs millions d'ordinateurs infectés par *Stuxnet* en Chine », AFP, 30 septembre 2010.

⁸⁸ Province située dans l'ouest de l'Iran.

³⁸⁹ qu'elle abrite d'une éventuelle attaque aérienne.

Selon les autorités iraniennes, les explosions sont le résultat d'« *un feu survenu dans un dépôt de munitions voisin*⁹⁰ » et non le résultat d'une opération secrète qui aurait été menée à l'encontre de la base. La responsabilité du Mossad est supposée mais aucune revendication officielle n'a eu lieu.

Si cette attaque se révélait être effectivement le résultat d'une opération israélienne, elle laisserait alors supposer que les services de renseignements israéliens ont d'ores et déjà réunis de précieuses informations quant aux emplacements des sites secrets iraniens ainsi que des activités qui y sont menées.

Cette hypothèse témoignerait de la vulnérabilité de la République islamique et de sa difficulté à se prémunir contre des éléments infiltrés qui livreraient des informations portant sur les activités secrètes de l'Iran, sur l'emplacement des sites secrets et qui permettraient *in fine* d'y accéder afin d'y mener des actions de sabotage.

Si l'hypothèse d'une intervention militaire israélienne paraît peu probable, on peut toutefois croire que l'attaque du

virus Stuxnet et l'explosion de la base Imam Ali seraient des actes, parmi d'autres qui n'ont pas été identifiés ou révélés⁹¹, d'une guerre clandestine déjà commencée.

Conclusion

Israël vit dans un état permanent de menace sécuritaire. Qu'elle soit à ses portes, au sein des territoires occupés ou au niveau régional, Israël entend appréhender ces menaces exclusivement par une stratégie de confrontation. C'est pourtant cette stratégie qui est en partie à l'origine de la mutation de la menace. Israël semble empêtré dans cette ivresse de la force qui seule dicte sa stratégie sécuritaire. La responsabilité des militaires est grande. Jouissant d'une grande popularité au sein de la société, ils n'ont eu de cesse de créer des stratégies militaires permettant d'esquiver la résolution politique des conflits. Au niveau de la classe politique, aucun dirigeant n'a eu le courage de surmonter cette approche strictement militaire depuis Ytzak Rabin.

Or, cette stratégie semble mener à une escalade de la menace et donc à une impasse inéluctable.

Dans un contexte régional en pleine mutation, Israël donne l'impression d'être

⁸⁹ Missile capable d'atteindre une cible à une distance allant de 1300 à 2000 kilomètre et pouvant emporter avec lui des sous-munitions

⁹⁰ « Mystérieuse explosion sur une base secrète iranienne », *Le Figaro*, 22 octobre 2010.

⁹¹ Le général Ashkenazi a depuis revendiqué l'attaque.

incapable de repenser sa stratégie régionale de sécurité. Pourtant, les soulèvements révolutionnaires en cours dans le monde arabe vont l'y contraindre. Mais nous l'avons vu, Israël refuse de subir et veut toujours être à l'initiative. Quelle sera donc sa stratégie régionale face à ces changements ? Il apparaît que seule une réorientation de stratégie politique peut accompagner cette reconfiguration régionale en cours.

